



L'Institut National de la Consommation (INC), éditeur du magazine *60 Millions de consommateurs* lance une initiative citoyenne pour demander aux instances gouvernementales la mise en place d'un étiquetage simple et clair sur les produits ménagers toxiques.



La majorité des produits ménagers contient des substances toxiques, irritantes et allergisantes au point de favoriser des maladies de la peau mais aussi la survenue de maladies respiratoires en polluant notre air intérieur. **Certains produits contiennent des perturbateurs endocriniens ou des ingrédients cancérogènes.**

En plus de polluer l'air intérieur, les produits ménagers polluent l'environnement, par leur rejet dans les eaux usées.

**Les étiquettes des produits ménagers sont illisibles pour les consommateurs !**

**Je suis d'accord et je signe la pétition**



Pour faciliter cette information, l'INC a développé un système d'étiquetage clair et immédiat en s'appuyant sur la base de référentiels scientifiques qui vise à établir une note : un **Ménag'Score**.

Un étiquetage comme le **Ménag'Score** permettra à tous les **consommateurs d'acheter des produits ménagers** en toute connaissance de cause **sans risque pour leur santé, celle de leurs enfants et de l'environnement**.

**Je suis d'accord et je signe la pétition**

Vos réponses resteront confidentielles et anonymes.

**Merci pour votre participation !**

**L'équipe de l'Institut national de la consommation**

Editeur de *60 Millions de consommateurs*

Producteur des émissions Consomag

---

**Vidéo Consomag "Produits ménagers : faites le tri !"**



**Institut National de la Consommation**  
18, rue Tiphaine 75015 Paris

Vous recevez ce message de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désabonnement situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse [dpo@inc60.fr](mailto:dpo@inc60.fr). À tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, [cliquez ici](#)

Si vous ne voyez pas correctement cet email, [cliquez ici](#)